

Demande de proposition : Forums de l'OCIL

Contexte

Le Bureau du commissaire aux langues autochtones (la Commission) a été créé en vertu de la *Loi sur les langues autochtones* pour soutenir et promouvoir la réhabilitation, la revitalisation, l'entretien et le renforcement des langues autochtones au Canada. Dans le cadre de son mandat, la Commission est également responsable de sensibiliser aux droits des langues autochtones et de soutenir une compréhension publique plus large.

La Commission travaille entre juridictions et avec un large éventail de partenaires nationaux et internationaux, y compris des communautés autochtones, des organisations, des gouvernements et des institutions. Son rôle inclut la convocation, le soutien au dialogue et le renforcement des conditions pour que les langues autochtones prospèrent.

Depuis 2023, la Commission rencontre des partenaires, des experts et des défenseurs des langues à travers le Canada afin de mieux comprendre les obstacles et les occasions liés au développement de la fluidité et de la maîtrise, et pour plaider en faveur d'un meilleur accès à une formation efficace des enseignants en immersion linguistique autochtone. L'objectif principal de l'Initiative de formation des enseignants en fluidité et immersion est de guider le développement d'interventions d'immersion des enseignants en langues autochtones qui favorisent des locuteurs compétents et, ultimement, des locuteurs fluents. Cette directive reflète ce que la Commission a entendu lors d'une série de séances de consultation à travers le pays et s'aligne avec son mandat en vertu de la *Loi sur les langues autochtones*.

La Commission invite des promoteurs qualifiés à diriger, concevoir et mettre en œuvre le cadre de facilitation et d'engagement pour une série de forums de politiques, qui fera progresser les objectifs de l'Initiative de formation des enseignants en fluidité et immersion ainsi que le mandat de la Commission de manière plus large.

Objectif

Dans le cadre des travaux continus liés à l'Initiative de formation des enseignants en fluidité et immersion, la Commission organise une série de forums de politiques pour les partenaires internationaux, les défenseurs des langues et d'autres parties prenantes afin de mettre en lumière l'étendue et la portée des relations et partenariats internationaux favorisés par la Commission, notamment :

- Soulignant des jalons dans l'avancement de la Décennie internationale des langues autochtones de l'ONU;
- Le développement continu de relations de travail étroites avec chaque partenaire respectif afin de faire avancer le mandat et les priorités de la Commission, tels que l'Initiative de formation des enseignants en fluidité et immersion; et
- Introduction de discussions exploratoires pour la planification de futures conférences internationales, le partage de réseaux et l'échange de connaissances.

L'objectif de cette demande de propositions (RFP) est de sélectionner un promoteur pour concevoir, diriger et mettre en œuvre le cadre de facilitation et d'engagement pour le forum politique mondial. En travaillant étroitement et en collaboration avec la Commission, le promoteur retenu devra :

1. Élaborer l'ordre du jour et l'approche de facilitation du forum, en s'appuyant sur la vision et les objectifs de la Commission.
2. Diriger la facilitation du forum, y compris la conception et la mise en œuvre des activités clés, informées par la Commission.
3. Élaborer, finaliser et soumettre un rapport sommaire du forum afin d'informer les prochaines réunions et les prochaines étapes.

Champ d'action

Le promoteur retenu devra livrer le travail en composantes progressives, incluant :

Phase 1 : Planification, conception et gestion de projet

- Collaborer étroitement avec la Commission pour comprendre l'intention et les objectifs du forum politique mondial, y compris des bilans réguliers et des mises à jour de planification.
- Élaborez une stratégie de facilitation pour engager de manière significative les participants au forum, en fonction de leurs domaines d'intérêt et des objectifs de l'événement.
- Planifier et concevoir un programme détaillé pour soutenir les objectifs du forum, y compris identifier des occasions de partenariats solides, de synergie et de collaboration.

Phase 2 : Mise en œuvre et rapport sommaire

- Dirigez l'animation de l'événement, informée par la vision de la Commission.
- Dirigez le processus de prise de notes pour soutenir l'élaboration du rapport sommaire.

- Élaborer, affiner et finaliser un rapport résumé du forum pour recueillir les résultats de l'événement, informer les futurs rassemblements, soutenir la prochaine phase de l'Initiative de formation des enseignants en fluidité et immersion.

Livrables

Les livrables anticipés incluent :

- Ordre du jour détaillé de l'événement
- Cadre de facilitation et d'engagement pour soutenir les objectifs du forum
- Résumé final de l'événement

Attentes du projet

Le promoteur retenu devrait :

1. Refléter une solide compréhension de la vision et du mandat de la Commission, ainsi qu'une compréhension approfondie de l'Initiative de formation des enseignants en fluidité et immersion.
2. Démontrez un engagement fort à engager les parties prenantes, partenaires et titulaires de droits de manière significative et respectueuse.
3. Dirigez ce travail selon les principes de confiance, de réciprocité et d'humilité culturelle.
4. Considérez le moment et le contexte externe, y compris les développements politiques et sociaux.

Exigences des promoteurs

L'enchérisseur doit posséder :

- Expérience démontrée en engagement communautaire, logistique d'événements et animation de forums.
- Une solide compréhension du mandat de la Commission, des objectifs du forum et de l'Initiative de formation des enseignants par fluidité et immersion.
- Expérience de travail dans des environnements complexes, diversifiés ou sensibles.
- Capacité à traduire des enjeux complexes en récits accessibles et captivants, y compris le reportage.
- Capacité à livrer un travail de haute qualité dans les délais et le budget.
- Compétence culturelle et expérience de travail avec les peuples et communautés autochtones, de manière respectueuse, relationnelle et inclusive.

- Des références solides provenant de projets similaires.

Spécifications budgétaires

Un budget maximal de 40 000 \$ a été alloué pour l'achèvement réussi du périmètre des travaux défini dans la RFP.

Instructions de soumission des propositions

Toutes les propositions doivent être reçues par le Bureau du Commissaire aux langues autochtones au plus tard **le 29 mai 2026 à 17 h HNE**.

Toutes les propositions doivent clairement identifier le nom du promoteur et seront acceptées électroniquement au format PDF. L'objet doit indiquer :

« RFP - OCIL Global Policy Forum ».

Les soumissions de propositions doivent être envoyées par courriel à :

Lema Ijtemaye, gestionnaire du Hub de connexion

lema.ijtemaye@ocil-ila.ca

Exigences de soumission de propositions

Toutes les propositions doivent inclure les informations suivantes :

1. Résumé exécutif décrivant la compréhension du projet et de l'approche par le promiseur.
2. Expérience pertinente en engagement communautaire, logistique d'événements et animation de forums (avec échantillons).
3. Qualifications et capacités pertinentes à cette RFP.
4. L'organisation du projet, y compris les membres de l'équipe et les rôles.
5. Approche et méthodologie proposées.
6. Échéancier du projet et étapes clés.
7. Références clients (minimum trois), y compris les coordonnées.
8. Répartition des coûts (en CAD, incluant le HST) en accord avec le budget spécifié.

Critères d'évaluation

La Commission sélectionnera le(s) propositionnaire(s) qui, à sa seule discrétion, sert le mieux les besoins globaux de la Commission. Voici un résumé des considérations générales qui seront utilisées pour déterminer le(s) propositionnaire(s) sélectionné(s) :



| Critères | Poids |
|---|-------|
| Expérience et expertise pertinentes du cabinet | 20% |
| Compréhension du contexte et des objectifs | 25% |
| Plan de travail et méthodologie proposés | 20% |
| Compétence culturelle et alignement avec les valeurs de la Commission | 15% |
| Prix total aligné avec le budget spécifié | 20% |

Calendrier

Les dates suivantes sont fixées à des fins d'information et de planification et peuvent être modifiées à la seule discrétion de la Commission.

| Description des livrables | Date d'accouchement |
|--|---------------------|
| RFP publiée/annoncée/publiée | 15 mai 2026 |
| Date limite pour répondre aux questions | 27 mai 2026 |
| Date limite de soumission des propositions | 29 mai 2026 |
| Complétion des évaluations de propositions | 3 juin 2026 |
| Sélection finale | 5 juin 2026 |
| Date estimée de début du contrat : La période du contrat sera du 12 juin 2026 au 31 août 2026, sous réserve des approbations internes finales. | 12 juin 2026 |

Le calendrier est seulement provisoire et peut être modifié par la Commission, à sa seule discrétion, à tout moment avant la date limite de soumission des propositions.

Droits de la Commission

La Commission se réserve le droit de :

1. Rejeter toute ou toutes les propositions reçues en réponse à cette demande de propositions;



2. Entamer des négociations avec un ou plusieurs partisans;
3. Accepter toute proposition, en tout ou en partie;
4. Annuler ou réémettre la RFP à tout moment;
5. Vérifier les informations fournies dans les propositions; et
6. Attribuer un travail de suivi sans autre concurrence.

Cette demande d'offres est émise uniquement à des fins de sollicitation de propositions et ne constitue pas un appel d'offres, sauf indication expresse. La Commission n'est pas responsable des coûts, dépenses ou réclamations engagées par les promoteurs en lien avec la préparation ou la soumission d'une proposition. La soumission d'une proposition témoigne de la compréhension par le promoteur de ces conditions.

Dispositions supplémentaires

Prix : Les entrepreneurs doivent fournir un prix fixe fixe, incluant les frais administratifs, les déplacements, les coûts des matériaux, la traduction, l'impression des concepts provisoires et le HST.

Confidentialité : Les réponses à cette RFP seront considérées comme des informations confidentielles par la Commission et seront utilisées uniquement pour sélectionner l'enchériteur retenu.

Clarification/Questions : Toutes les propositions seront reconnues. Les demandes de clarification et/ou questions concernant ce RFP doivent être adressées par écrit à : Lema Ijtemaye à lema.ijtemaye@ocil-ila.ca.

Réponses/Soumissions : Seules les soumissions qui respectent la date limite seront considérées. Les réponses à cette RFP doivent être reçues avant la clôture des ouvrages à 17 h HNE le 29 mai 2026.

Les soumissions doivent être envoyées par courriel à : lema.ijtemaye@ocil-ila.ca